

Note et proposition sur l'hospice du St. Bernard

Autor(en): **Pictet**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Eröffnungsrede der Jahresversammlung der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften = Discours d'ouverture de la session de la Société Helvétique des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **7 (1821)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-89669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTE ET PROPOSITION

SUR

L'HOSPICE DU ST. BERNARD

PAR
LE PROF. PICTET

*à la première réunion de la Session de 1821 de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles siégeant à Bâle.*

Les soins généreux que les religieux qui habitent l'hospice de St. Bernard prennent des voyageurs en détresse, leur empressement à les sauver, au péril de leur propre vie, sont connus et admirés de toute l'Europe. Mais ce qu'on ignore assez généralement, et qui rend leur dévouement encore plus admirable, c'est combien le séjour de ces religieux dans l'édifice qu'ils habitent est fatal à leur santé; au bout de peu d'années ils sont attaqués de rhumatismes aigus et incurables, et forcés de venir traîner, encore jeunes, dans la plaine les restes d'une existence qui ne leur offre plus que tristesse et douleur.

On a pu lire dans la *Notice sur l'histoire naturelle du St. Bernard* que le R. P. Biselx Prieur du couvent, et l'un de nos associés, communiqua à la session de St. Gall, la cause de ces effets pernicioeux; elle n'est autre chose que la température froide et humide qui règne en toute saison dans l'intérieur de cet hospice, à raison de sa construction et de la rigueur du climat. Ce grave inconvénient est susceptible de remède, d'après les progrès que l'art, guidé par la science, a fait, de nos jours, dans la distribution du calorique à l'intérieur des édifices. Mais l'établissement ne possède de moyens que ce qu'il lui faut strictement pour subsister et pour distribuer annuellement de trente à trente cinq mille rations de nourriture à des voyageurs de tout état et condition.

Un professeur de l'université Russe de Dorpat, frappé de ces considérations, invita l'année dernière tous les philanthropes qui en auroient connoissance, à venir au secours de ces bons religieux par une souscription dont le produit seroit employé à l'amélioration désirée. Nous publiames cette invitation dans la *Bibliothèque universelle*, et elle ne fut pas sans effet. Nous avons reçu quelques sommes qui sont en dépôt et portent intérêt en attendant l'emploi, chez M. M. Decandolle et Turrettini, les mêmes banquiers de Genève qui ont bien voulu se charger de la caisse de la société. Mais ces sommes

sont encore loin de suffire aux dépenses nécessaires pour chauffer la portion habitée de ce vaste édifice.

Il y a plus : dans une visite faite à cet hospice il y a quinze jours seulement, par Mr. Prévost, l'un de mes gendres, accompagné de son fils (à qui Mr. le Président a bien voulu accorder l'entrée dans cette séance) dans cette visite dis-je, Mr. Prévost a appris, et s'est assuré, par ses yeux, que la face méridionale de l'édifice exige de grandes réparations, sans lesquelles elle est exposée à tomber en ruine. Ce surcroît de dépenses nécessaires exige un surcroît d'efforts pour y pourvoir.

J'ai pensé M. M. que la manière la plus prompte et la plus efficace d'obtenir ce résultat, seroit de donner à la déplorable situation de ces hommes si utiles, la plus grande notoriété possible en la signalant à la Société Helvétique toute entière dans la session actuelle, et en invitant ses membres à la faire connoître à leurs amis, et aux amis de l'humanité. Ces hommes si intéressans, si dévoués, sont nos compatriotes, M. M. et à ce titre ils ont encore quelques droits de plus à notre active commisération. Je ne sais même si, indépendamment des secours que nous pouvons leur procurer individuellement, quelque portion des fonds dormans dans notre caisse ne pourroit, et ne devroit, pas être destinée à cet usage? Les naturalistes sont plus fréquemment appelés que d'autres voyageurs à s'exposer dans les sommités voisines de l'hospice, et à mettre, à l'épreuve le courage et l'adresse des religieux, à l'heure du danger. Sous ce point de vue, la somme que nous pourrions voter ne seroit pas une simple offrande philanthropique, mais, en quelque sorte une dette à acquitter.

Mr. Prévost s'est assuré que les frères Mellerio, très-habiles constructeurs de calorifères, se transporteront incessamment à l'hospice pour y dresser les plans et devis préables; et si pendant ce tems, la souscription ouverte (et qui devroit être en quelque sorte Européenne) fait des progrès suffisans, on mettra de suite la main à l'œuvre. Ce seroit encore une occasion heureuse de rapprochement et de bienveillance entre les deux cultes, que de voir une Institution dont les desservans sont catholiques, être aidée d'une manière aussi efficace et aussi désintéressée par une Société principalement composée d'individus qui professent la religion réformée.

Les personnes qui souscriront au soulagement proposé sont invitées à faire passer par les voies ordinaires du commerce, à la maison de banque sus-désignée, ou aux Rédacteurs de la Bibliothèque universelle, les sommes qu'elles destineront à cette bonne œuvre; il sera rendu compte de leur emploi, et la liste des Souscrivans sera publiée.